

RAPPORT AU CONGRÈS TRIENNAL DU SYNDICAT DE L'AGRICULTURE 2008

IDELTA VIEIRA - DIRECTRICE NATIONALE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Cela fait déjà trois ans que j'ai été élue au poste de directrice nationale et il y a encore tellement à faire et tellement à apprendre.

Recommandation du Comité sur la structure.

Cette recommandation a affecté les petits groupes de membres du Syndicat de l'Agriculture, employés au ministère de la Défense nationale, dans les Centres de formation linguistique à Esquimalt, Winnipeg, Valcartier et Shearwater. D'une part, le nombre de membres de ces groupes était trop petit pour former des sections locales et d'autre part, ils appartenaient à des sections locales situées loin de leurs régions. Grâce à la collaboration des V-P régionaux et des représentants des sections locales, ces groupes ont été amalgamés à trois sections locales du ministère de l'Agriculture et à une section locale de la Commission de la fonction publique. Il a été également convenu qu'il y aurait un poste réservé au sein de ces sections locales pour représenter les membres du ministère de la Défense nationale.

Une de mes premières tâches en tant que directrice nationale a été de rencontrer ces membres et de leur expliquer le bien-fondé et les avantages d'appartenir à une section locale de leur région et de les assurer de mon soutien et de ma disponibilité. J'ai profité de ces rencontres pour rappeler aux membres d'où on venait en tant que groupe syndiqué et leur expliquer pourquoi on avait choisi de joindre le Syndicat de l'Agriculture à la dissolution du SECO (Syndicat des employés de la Commission de la Fonction publique).

Lors de ces rencontres, j'ai fait la promotion de l'article de la convention collective du groupe ED qui traite du congé d'études ainsi que de celui qui concerne les comités de consultation. J'ai surtout profité de ces occasions pour créer des liens avec ces membres dans le but de mieux répondre à leurs besoins. Suite à ces rencontres, j'ai guidé et conseillé des membres dans divers dossiers, en particulier, dans des causes liées au harcèlement en milieu de travail.

Comité congé d'études.

J'ai représenté mon syndicat au sein du comité de sélection pour l'octroi des congés d'études. Et pour la première fois, l'année dernière, on a accordé un nombre record de congés d'études et certains candidats venaient des petits centres.

Formation de comités de consultation patronale-syndicale.

On a réussi à former des comités de consultation dans des lieux de travail où il n'y en avait jamais eu auparavant.

En ce qui concerne les Écoles de langues des Forces canadiennes qui sont situées à Asticou, à Borden et à Saint-Jean, on a formé cette année un Comité régional de consultation patronale-syndicale.

École de langues des Forces canadiennes à Saint-Jean.

En 2006, le nombre de recrues a beaucoup augmenté à la Garnison Saint-Jean, entraînant ainsi un besoin d'espace pour les écoles de Leadership et de Recrues. En décembre 2006, l'École de langues des Forces canadiennes de Saint-Jean a dû céder un pavillon, soit le tiers de son espace. Suite à l'entrée en vigueur du modèle de transformation du programme des langues officielles en avril 2007, le nombre de stagiaires est passé de 250 à environ 80 et depuis, le nombre d'étudiants ne cesse de diminuer. On se demande si on aura des étudiants en septembre 2008 et si on devra céder le reste de l'espace que nous occupons en décembre 2008. On attend toujours le nouveau bassin d'étudiants dont le métier ou la classification exigerait un profil de niveau fonctionnel en langue seconde et l'avenir de l'École de langues la plus importante du ministère de la Défense nationale demeure incertain.

Activités politiques.

Pour la survie de l'École de langues des Forces canadiennes la plus importante et pour la survie du bilinguisme au sein des Forces canadiennes, on a envoyé des lettres aux députés de tous les partis ainsi qu'aux sénateurs. On a rencontré des députés et on a participé à une conférence de presse.

Défis à relever.

La survie de l'École de langues des Forces canadiennes, la survie du bilinguisme au sein du Ministère de la Défense nationale et le maintien des postes d'enseignement représentent un défi de taille.

Tout ce qui concerne les processus de dotation, l'abus de pouvoir et les cas de harcèlement au sein du ministère de la Défense nationale, est très préoccupant.

Pour conclure, j'ai beaucoup appris au cours de ces trois dernières années et cela grâce au grand nombre de questions que j'ai reçues de la part de mes membres.

Remerciements

J'aimerais remercier le personnel du bureau syndical et en particulier, la consœur Sylvie Rochon qui m'a accompagnée et aidée à résoudre un grand nombre de litiges.